

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ

> La Fête Médiévale

Point d'orgue d'une année articulée
autour d'un thème fédérateur

Depuis septembre 2016, les associations, les écoles et les habitants travaillent ensemble autour du Moyen âge, thème commun choisi dans le cadre du PTEAC (Projet Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle). Véritable fil rouge de l'année, de nombreuses manifestations ont d'ores et déjà eu lieu et ont rassemblé bon nombre de participants. Du 30 juin au 2 juillet, la fête qui clôturera la saison est l'évènement annuel organisé à l'échelle communale où spectacles, animations et activités de l'année seront présentés.

Vaste période que le Moyen âge qui s'étend de la fin de l'Empire romain (au V^e siècle) au début de la Renaissance (à la fin du XV^e siècle). La richesse de cette époque, tant sur le plan architectural, culinaire ou encore artistique a insufflé moult¹ idées aux associations pour la création d'animations qui sauront ravir petits et grands. Mille ans d'histoire européenne qui ont su inspirer les Sandeniens pour que revivent le temps d'un week-end chevaliers, fauconniers, légendes et jeux médiévaux...

> Un programme riche et varié

Oyez ! Oyez bonnes gens ! Revêtez vos plus beaux affublements² ! Bien vaigniez³ et venez festoyer !

Dès vendredi 30 juin, vous pourrez entamer votre bond dans le temps et vous plonger dans la musique médiévale avec un concert qui sera donné en l'église de la commune. Les réjouissances se poursuivront samedi 1^{er} juillet avec le spectacle de fin d'année des écoles à 10 h. Puis, à 12 h, les villageois pourront mangailier⁴ lors du repas du chevalier.

L'après-midi sera consacré au tournoi des pages, pour les 10-12 ans, à un spectacle de fauconnerie et à des jeux médiévaux. À partir de 17 h, la taverne accueillera les visiteurs qui pourront esponger⁵ leur soif en admirant un spectacle d'oiseaux ou en tentant de résoudre les énigmes dyonisiennes... À partir de 18 h, un estaminet⁶ ambulant servira de quoi faire bonne chère⁷. À 21 h, laissez-vous envouter par les contes d'Oniris et un

peu plus tard dans la soirée, les plus grands pourront odier⁸ quelques contes grivois pour se divertir...

Dimanche 2 juillet, la compagnie du Rohan présentera un spectacle équestre à 11 h. Et de 11 h à 18 h, venez poursuivre le voyage et piétonner⁹ au cœur des étals du marché médiéval.

À 11 h, de nouvelles énigmes dyonisiennes seront proposées. Puis, à 11 h 30, ceux qui le souhaitent pourront s'initier à l'un des arts martiaux historiques européens (AMHE), au travers d'une technique à l'épée ancienne. De 11 h à 18 h, les petits pourront chevaucher de nobles palefrois¹⁰. La taverne ouvrira ses portes à 12 h et vous pourrez ripailler¹¹ au passage de l'estaminet ambulant. Et de 14 h à 18 h, des combats scénarisés vous seront proposés par la Maisnie du Chevalier Bragon, l'Association Culturelle et Sportive et les Chevaliers du Rohan.



> Focus sur...

En clôture du spectacle des écoles, la traditionnelle remise des livres aux CM2 deviendra, pour l'occasion, une cérémonie où Guillaume Fauvet, maire, adoubera les élèves de CM2 dans la Confrérie de la 6^e et les fera Nouveaux Chevaliers du collège.

Gratuit
Ouvert à tous

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

Dépasser nos clivages et construire ensemble

Le résultat de l'élection présidentielle est une première dans l'histoire de la Ve République : l'avènement d'un nouveau parti créé il y a à peine plus d'un an ; l'élection d'un jeune président que, pour la plupart, nous ne connaissons pas il y a quelques années encore. Cette situation inédite ne laisse pas indifférent. Elle marque assurément une volonté largement partagée des électeurs de réinitialiser notre système politique et ses institutions, dans l'espoir de réussir ce qui n'a pu être fait jusqu'à présent. La promesse est à la hauteur du défi. Immense ! Oser construire autrement, libérer le pays de ses carcans qui le paralyse et le décourage, dépasser les clivages partisans, fédérer les idées et les forces vives en travaillant ensemble dans l'intérêt supérieur de la nation. La promesse est séduisante. L'idée pourtant n'est pas nouvelle. Il est encore probablement trop tôt pour tirer les premiers enseignements de cette nouvelle méthode pour mettre en marche notre pays. Il reviendra à chacun d'entre nous d'en juger dans quelque temps, pas uniquement sur des promesses, mais sur des actes.

Pour ma part, j'ose encore croire que ce changement est possible. Comme en Allemagne ou dans d'autres pays européens où le principe de la coalition est ancré dans la vie politique de longue date. C'est bien souvent le cas en France à un niveau local, sur notre territoire par exemple, où après le temps du débat politique et de la confrontation des points de vue, nous savons faire fi de nos différences pour travailler ensemble et construire un projet qui s'enrichit de nos regards croisés. Dans les deux cas pourtant, il ne s'agit pas de diviser pour mieux régner, mais d'unir pour construire.

Souhaitons au président qu'il réussisse dans sa mission. Parce que notre pays se doit d'avancer, d'innover, de défendre ses valeurs et sa place sur l'échiquier européen et mondial. Parce que notre société rarement aussi fracturée qu'aujourd'hui doit se réunir autour d'un élan fédérateur et d'un projet riche de sens. Gageons que cette tâche se fasse dans la concorde, le pluralisme et dans la défense du bien commun. À l'approche de l'été et des vacances que je souhaite douces et animées à chacun de vous, restons vigilants, mais ne doutons pas ; osons un peu d'optimisme et de confiance dans notre pays ; sachons affirmer nos convictions et construisons, chacun à notre niveau, l'avenir de notre société.



Petit lexique moyenâgeux

1. Beaucoup de
2. Vêtements
3. Soyez les bienvenus
4. Manger
5. Éponger
6. Estaminet
7. Bien manger
8. Entendre
9. Marcher
10. Cheval de parade
11. Bien manger



Faire et défaire...

Selon Kant, les conséquences de l'incertitude sont pires que celles de la vérité ; n'est-ce pas notre quotidien de vivre dans l'inquiétude de notre avenir, de celui de notre pays, de notre commune ? Cette dernière doit rester la cellule de base de notre démocratie. La mise en commun de moyens techniques et humains au travers des nouvelles intercommunalités nous montre pour l'instant le contraire en complexifiant les procédures au détriment du service public que les habitants de chaque commune sont en droit d'attendre. Il faudra être patient,

voire très patient, pour espérer ressentir les effets positifs d'un point de vue local des promesses tenues lors de la fusion des intercommunalités.

Nous n'échapperons pas non plus à la règle très française de vouloir systématiquement remettre en cause l'application d'une réforme à peine mise en place telle que celle des rythmes scolaires et des TAP (temps d'activités périscolaires). Ensemble, nous veillerons pour que cette période soit la plus limpide et la plus courte pour chacun.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Séance d'avril et mai 2017

Environnement et cadre de vie

- Autorisation d'installation de 40 ruches pour hivernage sur un terrain communal Chemin des Rippes
- Demandes de subventions à la Région Auvergne Rhône-Alpes et à la CA3B au titre du Plan AMBITION RÉGION et du Plan RURALITÉ et BOURGS CENTRES, pour les montants prévisionnels suivants :
 - Coulee verte et piétonnière de l'Eco-Quartier et du Centre Village : 165 000 €
 - Mail paysager piéton et sportif : 54 000 €
 - Sécurisation de la desserte en mode doux Gare de Bourg, secteur Peloux : 50 000 €
 - Piste cyclable Saint-Denis-Corgenon : 200 000 €
 - Ouverture d'un restaurant Centre-Village : 75 000 €

Urbanisme

- Validation des conventions relatives au service commun ADS de la Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg-en-Bresse concernant la constitution d'un service unifié pour l'instruction des actes et autorisations du droit du sol
- Cession à la Société Nexans d'un tronçon de l'impasse des Oures dans le cadre du projet de restructuration industrielle avec le Groupe Jacqy Perrenot (La Flèche Bressane) : déclassement de cette impasse actuellement dans le domaine public de la commune.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

Les enfants du CME ont fait un nettoyage de printemps dans la commune mercredi 12 avril. Certains avaient invité leurs frères et sœurs ou leurs copains et copines de l'école. Quelques adultes sont également venus prêter main-forte à cette équipe de choc qui a lancé une bien belle (et utile) initiative... Dans le centre du village, ce sont cinq sacs qui ont été ramassés, soit près de 80 kg d'ordures ! Les enfants ont aussi profité d'une visite de la station dépollution, organisée par Patrick Bouvard, adjoint au Maire, spécialement pour eux.



Les adolescents du CMJ se sont rendus au tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse jeudi 27 avril. C'était pendant les vacances scolaires et ils se sont levés tôt pour l'occasion, car le rendez-vous était fixé à 8 h. Ils ont ainsi pu assister à deux audiences qui concernaient de jeunes adultes d'une vingtaine d'années seulement et dont le casier judiciaire était déjà bien rempli ! Ces derniers n'ont d'ailleurs pas hésité à aggraver verbalement la magistrature. Les adolescents du CMJ ont été impressionnés par les lieux, mais aussi par le comportement, le langage et le non-respect des prévenus. Ils sont cependant ravis d'avoir pu réaliser ce projet. Samedi 20 mai, une balade a été organisée à vélo afin de leur faire visiter les limites de la commune.

> Le service comptable

Sans lui, la commune ne fonctionne pas !

Le service comptable est composé de trois personnes dont le travail représente l'équivalent de deux temps pleins. Sous la supervision de Bernard Macllet, directeur général des services, Valérie Ducrozet, Marie-Thérèse Guigout (1/2 temps) et Gyula Ruzicska (1/2 temps) ont en charge la gestion des trois budgets de la commune : le budget général, le budget assainissement qui concerne le réseau des eaux usées et pluviales, la STEP et les stations de relevage, et le budget régie d'énergie lié à la chaufferie bois.

« Outre la préparation, l'élaboration et l'exécution des budgets, le service comptable gère également les marchés publics, le poste assurances (véhicules, bâtiments...) de la mairie, ainsi que le paiement des subventions aux associations conventionnées, notamment Bout'chou et Pôle Pyramide, les deux plus grosses associations de la commune, explique Bernard Macllet. Ce service gère les relations avec les intercommunalités et les syndicats auxquels nous appartenons et s'occupe de la gestion des contrats (maintenance, marchés publics). Il a aussi en charge la gestion des payes et le règlement des cotisations à l'URSSAF.

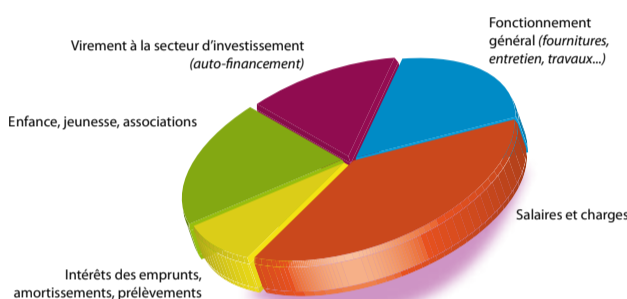
C'est un travail de l'ombre énorme ! »

Le directeur général des services (Bernard Macllet) et l'adjoint délégué aux finances (Paul Dresin) ont la responsabilité du suivi global du budget. À ce titre, un point mensuel sur l'évolution des dépenses et des recettes est réalisé.

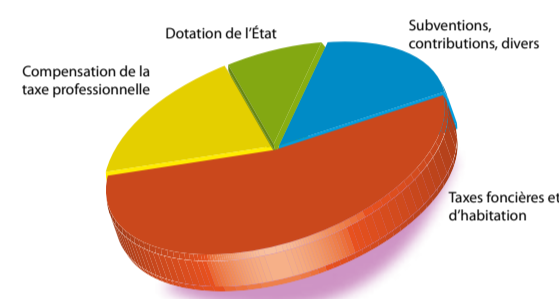
« Le service comptable est en lien permanent avec les services techniques pour l'achat de fournitures, matériels, produits d'entretien... poursuit Bernard Macllet. C'est un pôle transversal essentiel puisqu'il a pour mission l'exécution des décisions financières prises par le conseil municipal. »

> Budget général 2017

> Dépenses de fonctionnement (4,5 M€)



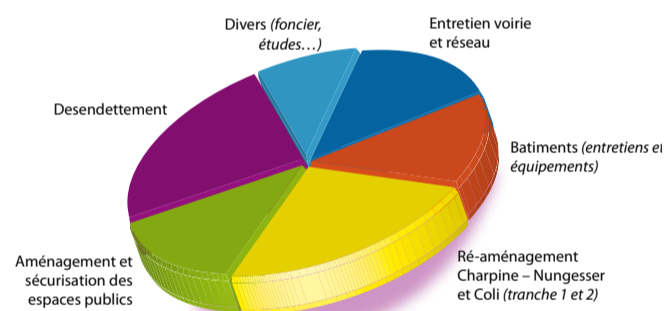
> Recette de fonctionnement (4,5 M€)



> La commune a toujours privilégié les associations

« Saint-Denis compte 6 000 habitants environ, souligne Bernard Macllet. Nous devrions être 70 à 75 salariés, or, nous ne sommes qu'une quarantaine. La commune a fait le choix de ne pas municipaliser certains services et a préféré laisser les associations gérer l'action sociale, la solidarité, l'enfance jeunesse ou encore la culture et le sport. »

> Investissement (2,4 M€)



> Accueil des nouveaux arrivants

Les élus à la rencontre des habitants



Rencontre avec les habitants du clos de l'étable

Plusieurs nouveaux quartiers sont sortis de terre récemment et ont redessiné le visage de la commune. Une fois que les habitants sont installés, les élus leur donnent rendez-vous pour un moment d'échange en toute convivialité. « Nous allons à la rencontre des nouveaux arrivants quand les beaux jours sont de mise, explique Rita Monteiro, conseillère

municipale en charge de l'animation, de la concertation et de la proximité. Nous nous retrouvons au centre du quartier, et s'il pleut, nous nous replions dans une salle à proximité. L'objectif est de présenter la commune et ses projets aux nouveaux Sandéniens, quelles sont les animations, les associations... Nous répondons également aux questions que certains se posent concernant les emplacements de

stationnement, ou les ordures ménagères par exemple. Nous espérons également créer du lien, pour que tous se sentent intégrés et vivent bien ensemble. Les habitants apprécient qu'on aille à leur rencontre. À l'issue de l'échange, tout le monde partage le verre de l'amitié offert par la municipalité. »

> Mode de déplacements doux

Saint-Denis aménage de nombreux circuits apaisés pour cyclistes et piétons

La commune mise sur le partage de la voirie et des espaces publics afin tout d'abord de sécuriser les modes de déplacements doux dans des secteurs très urbanisés, mais aussi d'encourager les échanges entre les quartiers et ainsi, de créer du lien entre les habitants.

5 questions à Cécile Bernard, adjointe déléguée à l'environnement.

En 2015, la région Rhône Alpes a lancé un appel à projets sur l'éco-mobilité, ce qui a permis à Saint-Denis-lès-Bourg de réfléchir à la mise en place de circuits pour favoriser les moyens de transport alternatifs et peu polluants. Ainsi, depuis 2016, la commune travaille sur le terrain en partenariat avec ALEC 01 (anciennement Helianthe), le CME, le CMJ et Bourg nature et environnement afin que soient validés différents circuits.

> Mettre en valeur ce qui existe

« Notre objectif est de faire connaître les circuits apaisés à la population. Nous souhaitons tout d'abord mettre en valeur ce qui existe déjà. Désormais, une piste cyclable relie le rond-point de la Fruitière, qui s'est vu doter il y a peu d'un anneau cyclable, à Ferm'andises. »

> Prendre en compte les secteurs très urbanisés

« La rocade qui relie le rond-point de la Fruitière au rond-point du Foirail traverse une zone très urbanisée avec le collège, la rue des écoles, le lotissement au rond point de Chalandrés... Nous devons prendre en compte le flux des habitants, qui ne se limite pas uniquement à des personnes se rendant au travail. Chacun doit pouvoir emprunter les voies de circulation avec le mode de transport qui lui convient, et ce, tout en étant en sécurité. »

> Aménagement d'une voie centrale banalisée

« La rue de la Charpine sera aménagée avec une voie centrale banalisée. La priorité sera donc donnée aux cyclistes, ce sera aux véhicules motorisés de s'adapter. Les automobilistes devront prendre de nouvelles habitudes et être plus attentifs pour que cela fonctionne. »

> Des passages inter quartiers réservés

« Nous avons profité d'acquisitions foncières de la municipalité pour créer des passages réservés uniquement aux piétons et aux cyclistes. Il y a par exemple le passage Debussy ou celui qui relie l'allée des alouettes à l'allée du verger. Ces passages permettent de relier les quartiers entre eux. »

> Des circuits apaisés pour les trajets quotidiens

« Il est possible de se rendre du centre du village à la gare de Bourg par des itinéraires tranquilles balisés par des pictogrammes au sol. Ainsi, à vélo, on peut rejoindre le circuit cyclable de Bourg-en-Bresse tout en évitant l'avenue de Trévoux très fréquentée. Et, cerise sur le gâteau, cela ne prend finalement pas plus de temps qu'en voiture ! »

> Accroître les voies cyclables

« La priorité a été donnée au rond-point de la Fruitière qui voit passer près de 37 000 véhicules par jour. Nous souhaitons à présent prolonger la piste cyclable qui arrive à Ferm'andises jusqu'à Corgenon, en passant par la route de contournement de Saint-Rémy, moins fréquentée que la grande côte de Corgenon. Ce projet va être présenté à la Région dans le cadre d'Ambition Région. »



> La balade urbaine

La traditionnelle balade des sentiers aura lieu samedi 9 septembre à 14 h. Cette année, la promenade sera un peu différente puisqu'il s'agira de suivre le parcours urbain apaisé qui a été dessiné. Ainsi, la population pourra découvrir cet itinéraire où les modes de transports doux (piétons, cyclistes) ont été favorisés et mis en exergue afin de permettre aux habitants de cheminer en toute sécurité tout en ayant une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement, ainsi que du cadre de vie.



À SAVOIR

> Aménagement des rues Nungesser et Coli, et de la Charpine

Les élus ont rencontré les riverains

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Nungesser et Coli et de la rue de la Charpine, plusieurs réunions publiques ont été organisées afin de présenter le projet aux habitants des quartiers concernés. La dernière en date a eu lieu le 16 mars et a réuni une cinquantaine de personnes.

« C'était la troisième réunion pour ce secteur, explique Patrick Bouvard, adjoint délégué à l'aménagement du territoire. La première a eu lieu en 2013 et a permis de présenter le projet et de recueillir les doléances. La deuxième a eu lieu en 2016 et la présentation des premières esquisses de la mise en place d'une chaussée centrale banalisée a fait

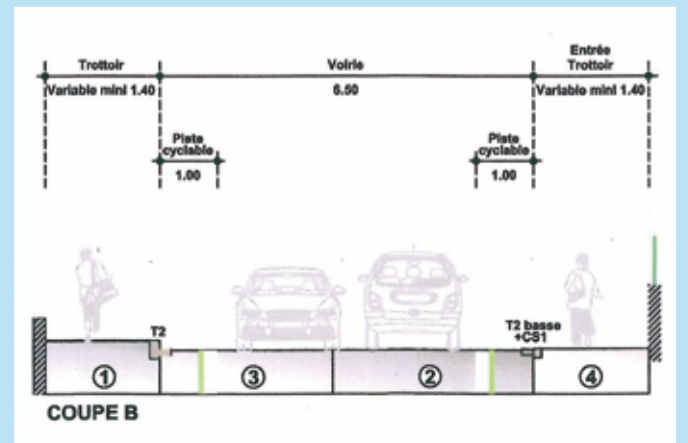
réagir de nombreuses personnes. Le conseil municipal qui, dès le départ était favorable à ce projet, s'est alors remis en question et nous avons demandé au maître d'œuvre de retravailler sa proposition, ce qu'il a fait tout en maintenant le concept d'une voie centrale banalisée. Lors de la dernière réunion, cette idée avait fait son chemin, plusieurs voies cyclables ayant été aménagées par la ville de Bourg-en-Bresse, et le projet a globalement été approuvé par les riverains. Ce qui nous a permis d'entrer plus dans les détails quant à l'aménagement des rues, notamment en ce qui concerne les carrefours. Nous sommes vraiment satisfaits, car tout s'est bien passé. Nous avons eu un échange très constructif

avec les personnes présentes à la réunion qui nous ont apporté des solutions. »

La question de l'enfouissement des réseaux a été soulevée, mais pour des raisons budgétaires, il ne pourra être réalisé. En effet, il a été décidé de prioriser l'aménagement des deux rues.

Les travaux seront réalisés en trois phases :

- 2017 : rue Nungesser et Coli
- Premier semestre 2018 : rue de la Charpine (partie qui va de la route de Trévoux à la rue Nungesser et Coli).
- Deuxième semestre 2018 : deuxième partie de la rue de la Charpine.



Les déplacements doux sont un enjeu en matière de santé, d'environnement et de qualité de vie.

> Du côté de la Médiathèque

Horaires d'été

Du 10 juillet au 3 septembre

- Le mardi : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30
- Le mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Le vendredi : de 16 h à 18 h 30

Fête de la musique

Samedi 17 juin un duo mère-fille jouera quelques morceaux de musique (flûte traversière et hautbois) pendant la permanence.

Partir en livres

Opération nationale destinée à la jeunesse (jusqu'à 7 ans)

La médiathèque propose 2 séances contes et lectures « hors les murs » :

- Jeudi 27 juillet à 10 h au Pré Joli
 - Vendredi 28 juillet à 10 h au pré de la Cure
- Repli à la médiathèque en cas de mauvais temps.

Focus sur... le départ de Madame Brouillon

Arrivée en 1993 en tant que bénévole à la bibliothèque (située à l'époque à l'étage de la salle du foyer), Janine Brouillon vient, pour raisons personnelles, de quitter Saint-Denis-lès-Bourg. C'est l'occasion de saluer son engagement au service de la commune et de ses habitants.

Elle a contribué à l'évolution et la modernisation de cet équipement jusqu'à la médiathèque actuelle.

En 1995, lors de l'informatisation, elle a accepté de se former.

Pendant le déménagement dans les locaux du pôle socioculturel, les agents communaux ont pu compter sur son aide pour faire et défaire les cartons.

Toujours de bonne humeur, avec un petit mot pour chacun, elle aimait le contact avec les abonnés de la médiathèque et faire une permanence avec elle était un plaisir.

L'équipe de l'Odyssée lui souhaite beaucoup de joie dans sa nouvelle vie et espère la revoir de temps en temps à Saint-Denis-lès-Bourg.

Renseignements et inscriptions

Tél. : 04 74 24 45 43

mediatheque@stdenislesbourg.fr

> Accords Musique va fêter ses 20 ans

L'école de musique associative, Accords Musique, soufflera ses 20 bougies dimanche 25 juin avec tout d'abord un après-midi musical et festif de 14 h à 17 h à la Ferme du Pôle Pyramide. Sur place, vous trouverez des jeux, mais aussi une buvette. L'entrée est libre et la manifestation est ouverte à tous.

Ensuite, à 17 h, rendez-vous à la salle des fêtes pour un concert de musique de l'Est. Porté par une musique klezmer et les airs traditionnels d'Europe de l'est, le groupe Tram des Balkans se produira sur scène et emmènera le public pour un voyage dans une Europe rêvée, globale et sans frontières, de la Méditerranée à l'Asie centrale.

Billets en prévente jusqu'au 10 juin au Pôle Pyramide.

Pour tous renseignements

20ans.accordsmusique@gmail.com

http://accordsmusiqueasso.wixsite.com/accords-musique

État civil

Naissances

Léonie BONAVIGO-TERRIER (26/03), Lenaëlle BLANES (30/03), Léana MILLET (4/04), Aliana MARKU (5/04) Sarah EL AYANE (6/04), Ouways THIOUN (9/04), Laure GRIMOUD (24/04), Emma PACCOD (8/05), Safa HANINE (9/05), Sandro SCHMIDT (22/05).

Décès

Lionel BERTRAND (29/03), Marie-Annick MOREL épouse GRACIO (21/04), Pierre PRODAULT (15/04), André DESPLANCHE (15/04), Jean LONJEAN (02/05), Michel PÉCHET (12/05) Arlette PELUS épouse CHANEL (13/05), Marguerite GARNIER veuve GELAY-TURTAUT (23/05), Valérie LEVRAT (27/05), Gabrielle DURET veuve TOURNIER (27/05), Guy DURAND (28/05).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Guenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Trouny - Distribution : Mediapost
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

> C'est bientôt le 40^e anniversaire de l'Olympique Saint-Denis-lès-Bourg

Créé le 24 janvier 1946 sous l'identité de l'entente Saint-Denis-Corgenon, le club de football était présidé alors par Laurent Lucien, meunier à Saint-Rémy. Le 26 juillet 1954, le club devient « Entente sportive Saint-Denis-Bourg » aux couleurs verte et tango. Le 4 juin 1959, le club change de nom et prend celui de « Racing club cheminots Bourg Saint-Denis » suite à l'entente avec le RCCB de Bourg. André Guy quittera le club en 1959 et deviendra joueur professionnel à Sochaux. Il a été plusieurs fois sélectionné en équipe de France en tant qu'avant-centre. Le club évolue sur le terrain situé rue du petit Montholon avec comme vestiaires un wagon SNCF. Le club a joué en Ligue du Lyonnais. Le propriétaire vend le terrain de foot en 1970.

La ville de Bourg-en-Bresse accueille le RCCB sur les terrains des Vennes durant deux saisons. Sous la présidence d'André Mirmand, la fusion avec le Football Club de Bourg-Péronnas est effective en mars 1972.

À la suite des élections municipales de 1977, perdues par un groupe de personnes partisans de la création d'un nouveau club de football à Saint-Denis, un bal des « vestes » est organisé pour récolter des fonds, avec la participation des membres du Comité des Fêtes. Le club de l'Olympique Saint-Denis est alors créé pour le championnat 1977-1978 et voit l'adhésion de plusieurs anciens joueurs. Une équipe de seniors jouent sur le terrain Curt, situé rue des écoles.



L'unique vestiaire des joueurs locaux et des adversaires se situe dans le local « vestiaires » de la salle des fêtes. Les douches n'existent pas. Par la suite, d'autres catégories apparaissent chez les jeunes.

L'Olympique a très vite grandi. Le club compte 320 licenciés et 20 équipes (de 6 ans aux vétérans).

Contact
http://osd.blog4ever.com/

Retour en images...



> CCAS

> Vacances pour tous

En 2017, le CCAS poursuit son accompagnement des premiers départs des enfants en séjour de vacances, au-delà des bons vacances. Les familles pouvant en bénéficier doivent avoir un quotient familial inférieur à 1 200 € et résider sur la commune. Des aides spécifiques peuvent venir en complément en fonction de chaque situation familiale. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS ou le centre social Pôle Pyramide pour plus de renseignements. Inscriptions au centre social avant le 19 juin 2017 pour pouvoir bénéficier de l'aide.

> Plan canicule et grand froid

Lors d'épisodes caniculaires ou de grand froid, le préfet, relayé par le maire, déclenche un plan de prévention destiné aux personnes les plus vulnérables : personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, personnes handicapées.

Après inscription volontaire et confidentielle par la personne concernée ou par un tiers (représentant légal, intervenant médico-social, entourage, parent, ami) les services municipaux ou les élus prendront contact avec vous pour s'assurer de votre état de santé et vous apporter si besoin une aide adaptée. Cette procédure vient en plus de l'aide apportée par vos proches ou aidants.

Vous trouverez des formulaires d'inscription sur le site internet de la mairie : www.stdenislesbourg.fr (onglet Action sociale et solidarités), à l'accueil de la mairie ou au centre social Pôle Pyramide.

Pour plus d'informations
04 74 24 45 56
n.regragui@stdenislesbourg.fr.

Agenda

JUIN 2017

• Samedi 24

Gala ACS - Gymnase

• Dimanche 25

Accords Musique - Concert des Tram des Balkans - Salle des fêtes

• Vendredi 30

Concert médiéval - Église

JUILLET 2017

• Samedi 1^{er}

Fête des écoles - Sou des écoles - Pré joli

Olympique Saint-Denis - 40^e anniversaire - journée

Fête médiévale - Pré joli

• Dimanche 2

Fête médiévale - Pré joli

• Samedi 15

13 h 30 - Grand Prix de l'Agglo secteur bouliste

• Dimanche 16

8 h - Grand Prix de l'Agglo secteur bouliste

• Samedi 22

Pétanque - Feu d'artifice - Bal - Fête foraine - Comité des fêtes

• Dimanche 23

Course pédestre adultes et enfants - Saint-Denis Rando Cyclo

Course cycliste - Saint-Denis

Cyclisme - Fête foraine - Comité des fêtes

• Lundi 24

14 h - Challenge André Mirmand - La Boule joyeuse - 16 quadrettes

AOÛT 2017

• Mardi 1^{er}

9 h - 13 h et 16 h - 19 h - Don du sang - Salle des fêtes

SEPTEMBRE 2017

• Samedi 2

9 h - 12 h 30 - Forum des associations - Pôle socioculturel - Salle des fêtes

• Samedi 9

9 h 30 - But d'honneur - La Boule joyeuse

14 h - Balade urbaine de la commune

• Vendredi 15

20 h 30 - Conférence Ain Nature & Santé - La Ferme

• Samedi 16

16 h 30 - Marche de l'Espoir à Buellas - Donneurs de sang - Repas



www.stdenislesbourg.fr/
Calendrier-des-fetes